

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 25 AVRIL 2014**

Le Vingt Cinq Avril Deux Mil Quatorze à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de MAIZILLY sous la présidence de M. PALLUET Joël, Maire.

Présents : MM. MMES. LAJUGIE Diana, PALLUET Joël, GILLET Georges, BUHAGIAR Thierry, DUHEZ Didier, PATIN Raphaël, CHIZELLE Pierre, GAUDARD Pierre, TILOUCH Hakim, BENATRE Guy.

Absente : MM LEBEAU Colette

Secrétaire de séance : M.GILLET Georges

Date de convocation : 17 Avril 2014

1. DEMANDE DE SUBVENTION DE LA SOCIETE DE CHASSE

M. Jean-Pierre LEBRETTON, président de la société de chasse, demande une subvention pour l'achat de 10 miradors pour un montant total de 570€. Après avoir voté (9 voix pour, 1 voix contre) et délibéré, le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention.

Le Conseiller Municipal accorde une subvention de 570€ (1 abstention, 5 voix pour, 4 contre)

2. BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif pour les sommes suivantes :

- 281 230 € en recettes et en dépenses pour le section Fonctionnement
- 244 361.34 € en recettes et en dépenses pour la section Investissement

3.VOTE DES TAUX DES TAXES.

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés sur le reconduction ou non des taux des taxes : 9 voix pour la reconduction, 1 voix pour la baisse. Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des taxes votés en 2013 soit :

- Taxe d'habitation.....	:	9,33 %
- Foncier bâti.....	:	14,35 %
- Foncier non bâti.....	:	38,61 %

4. DELEGATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Après avoir voté et délibéré, le Conseil Municipal délègue au Maire 14 pouvoirs. Délégation adoptée à l'unanimité.

5.QUESTIONS DIVERSES.

*Monsieur le Maire fait savoir que la porte d'entrée du logement occupé actuellement par Mr SAFER (à côté de la salle des fêtes) doit subir des réparations. Deux devis ont été reçus :

- Fenêtre sur Cour pour un montant de 298€ HT (ou 450€ HT pour le remplacement de la porte dans son intégralité)
- Entreprise Cizeron pour un montant de 521.18€ HT.

Après avoir voté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire intervenir l'entreprise Fenêtre sur Cour pour la réparation.

*Le Maire informe que le nouveau président de la Communauté de Communes est M. René VALORGE qui sera accompagné de 8 vice-présidents.

*Le Maire fait savoir au Conseil Municipal que suite à l'information donnée par la Communauté de Communes, seul le premier adjoint peut être le représentant suppléant à la Communauté de Communes ; la suppléance revient donc à M. Georges GILLET.

Suite à la fusion des deux communautés de Communes Charlieu-Belmont induisant un nombre de communes important, Joël PALLUET expose la nouvelle organisation à savoir une commission par vice-président, sur la base de personnes volontaires et qui ont des qualités compétentes liées à la commission. Chaque commune devra proposer 3 candidats pour les 8 commissions.

*Possibilité de création d'un site internet : Georges GILLET prend tous les renseignements pour la suite à donner à ce sujet.

*Le chemin au lieu-dit Serpulin a été endommagé suite au passage du camion des ordures ménagères. Une demande est faite auprès de Franck Charrier, responsable du service des ordures ménagères de la Communauté de Communes.

*Etude fibre : Le Maire informe qu'une étude fibre Très Haut Débit est en cours de réalisation et que des techniciens du SIEL seront en charge de ce projet.

*Elections européennes :

Le Conseil Municipal fixe les tours de garde pour les élections européennes du 25 mai prochain :

8-10h Pierre Gaudard – Didier Duhez

10-12h Diana Lajugie – Georges Gillet – Guy Benatre

12-14h Raphaël Patin – Didier Duhez

14-16h Pierre Chizelle – Colette Lebeau

16-18h Hakim Tilouch – Joël Palluet